

**RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DES TROIS-LACS**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le  
soussignée, QUE :**

**Conformément à l'article 176.1 du code municipal  
(L.R.Q., c.C.27.1) le rapport financier 2014 ainsi que  
le rapport du vérificateur seront déposés lors de la  
séance extraordinaire qui aura lieu le jeudi 12 février  
2015 à 10 h au 100 , place de la Mairie, Saint-Faustin-  
Lac-Carré.**

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 30<sup>e</sup> jour de  
janvier deux mille quinze.**

  
Gilles Bélanger  
Secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil d'administration, le 30 janvier 2015, entre 8 h 30 et 16 h 30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30 janvier 2015.

  
Gilles Bélanger  
Secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, Secrétaire trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, entre 9 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 29 janvier 2015.



Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier